



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

autorisations d'ouverture

Question écrite n° 114106

Texte de la question

M. Laurent Hénart souhaite attirer l'attention de M. le ministre des petites et moyennes entreprises, du commerce, de l'artisanat et des professions libérales sur les préoccupations de la fédération départementale des combattants républicains de Meurthe-et-Moselle relatives à l'ouverture des magasins les 8 mai et 11 novembre. En effet, elle regrette que ces jours de recueillement national ne soient pas respectés et que l'ouverture des commerces en particulier des grandes surfaces soit autorisée. Aussi souhaiterait-il connaître la position du Gouvernement sur le sujet et ses intentions en la matière.

Données clés

Auteur : [M. Laurent Hénart](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 114106

Rubrique : Commerce et artisanat

Ministère interrogé : PME, commerce, artisanat et professions libérales

Ministère attributaire : économie, finances et emploi

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 26 décembre 2006, page 13500